

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /



1.1

## Évaluation Commune

**CLASSE** : Première

**EC** :  EC1  EC2  EC3

**VOIE** :  Générale  Technologique  Toutes voies (LV)

**ENSEIGNEMENT** : histoire-géographie

**DURÉE DE L'ÉPREUVE** : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA                      LVB

Axes de programme : espaces ruraux ; Première Guerre mondiale

**CALCULATRICE AUTORISÉE** :  Oui  Non

**DICTIONNAIRE AUTORISÉ** :     Oui  Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

**Nombre total de pages** : 4



**Première partie : question problématisée (sur 10 points)**

Pourquoi peut-on dire que les espaces ruraux sont des espaces multifonctionnels ?  
A partir d'exemples précis, votre réponse pourra présenter les usages traditionnels, les nouveaux usages et les conflits qui en découlent.

**Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)**

En analysant les documents, vous montrerez pourquoi et comment les puissances européennes entrent dans la guerre en 1914

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : "Hark ! Hark ! The dogs do bark !" Aboiements dans le chenil européen, 1914. Lithographie, 56 x 76 cm

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

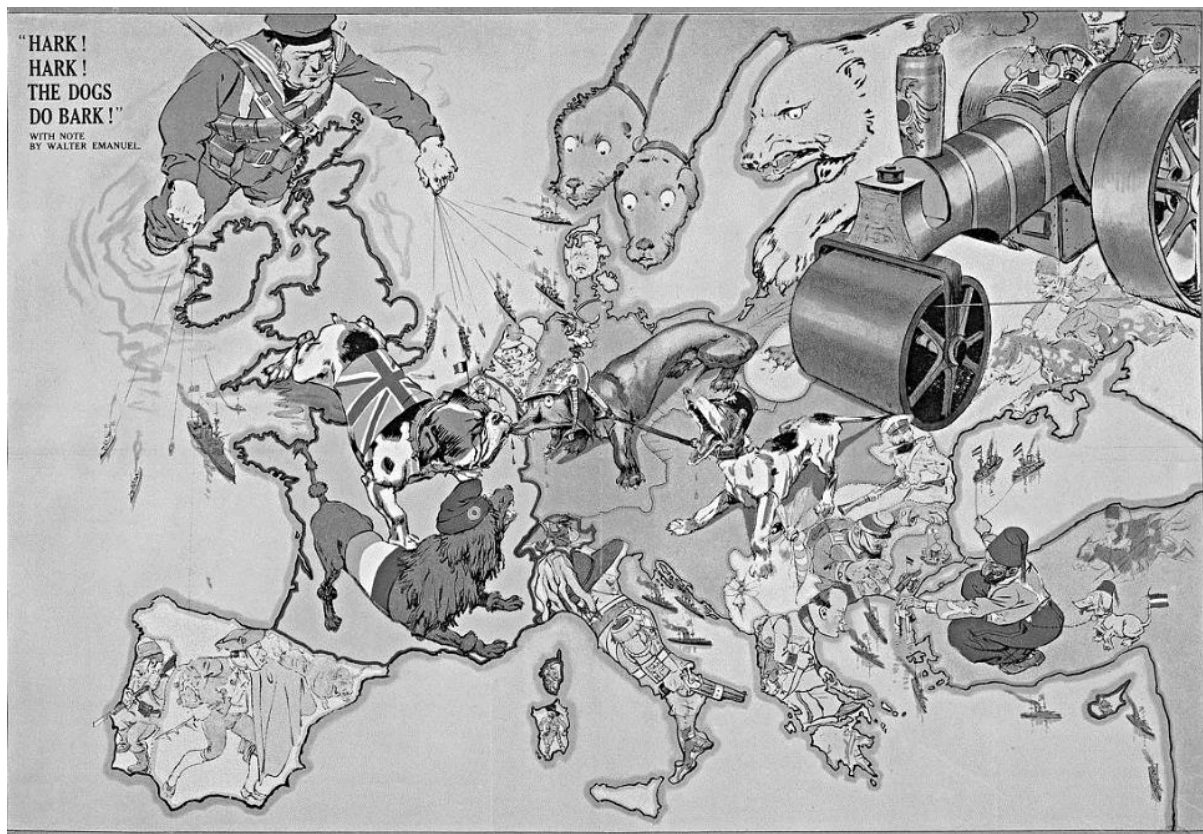


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1



Source : Gallica, BNF, Estampes et Photographie, Ent Do-1 (Johnson)-Ft 6.

Document 2 : Message du président de la République française Raymond Poincaré lu par le président du Conseil René Viviani à la séance parlementaire du 4 août 1914

Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés,

La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée, qui est un insolent défi au droit des gens. Avant qu'une déclaration de guerre nous eût encore été adressée, avant même que l'ambassadeur d'Allemagne eût demandé ses passeports, notre territoire a été violé

L'Empire d'Allemagne n'a fait, hier soir, que donner tardivement le nom véritable à un état de fait qu'il avait déjà créé

Depuis plus de quarante ans, les Français, dans un sincère amour de la paix, ont refoulé, au fond de leur cœur, le désir des aspirations légitimes.

Ils ont donné au monde l'exemple d'une grande nation qui, définitivement relevée de la défaite par la volonté, la patience et le travail, n'a usé de sa force renouvelée et rajeunie, que dans l'intérêt du progrès et pour le bien de l'humanité.



Depuis que l'ultimatum de l'Autriche a ouvert une crise menaçante pour l'Europe entière, la France s'est attachée à poursuivre et à recommander partout, une politique de prudence, de sagesse et de modération.

On ne peut lui imputer aucun acte, aucun geste, aucun mot, qui n'ait été pacifique et conciliant.

A l'heure des premiers combats, elle a le droit de se rendre solennellement cette justice qu'elle a fait, jusqu'au dernier moment, des efforts suprêmes pour conjurer la guerre, qui vient d'éclater, et dont l'empire d'Allemagne supportera, devant l'Histoire, l'écrasante responsabilité.

Au lendemain même du jour où nos alliés et nous, nous exprimions publiquement l'espérance de voir se poursuivre pacifiquement les négociations engagées sous les auspices du Cabinet de Londres, l'Allemagne a déclaré subitement la guerre à la Russie, elle a envahi le territoire du Luxembourg, elle a outrageusement insulté la noble nation belge, notre voisine et notre amie, et elle a essayé de nous surprendre traîtreusement en pleine conversation diplomatique. [...]

Source : site de l'Assemblée nationale, <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/les-grands-discours-parlementaires>